Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 15754
27 avril 2023

Les services de renseignement palestiniens doivent cesser le harcèlement politique des avocats spécialisés dans la défense des droits humains

Déclaration écrite n° 769

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Nous, soussignés, déclarons ce qui suit:

En refusant de renouveler l'enregistrement de l'organisation palestinienne de défense des droits humains «Lawyers for Justice», le ministère palestinien de l'économie nationale enfreint gravement les obligations internationales. La décision de geler l'enregistrement de l'organisation a été prise sur la base d'une demande des services de renseignement palestiniens sous le prétexte fallacieux d'avoir accepté un «financement étranger».

Compte tenu de la déclaration écrite n° 761 (Doc. 15696), la persécution de «Lawyers for Justice» et de son dirigeant Mohannada Karaje reflète une tendance plus générale de réduction de l'espace dévolu aux organisations de la société civile et d'abus de pouvoir par les services de renseignement palestiniens. Mohannada Karaje dirige un groupe d'avocats qui documentent et assurent la défense juridique pour les victimes de persécutions politiques et de tortures, comme dans le cas de Nizar Banat.

Compte tenu de la récente libération de Hussain et Mohamed Banat, témoins de l'assassinat politique de Nizar Banat, nous demandons la fin du harcèlement des avocats Gandhi Al-Rubaie, Mohannad Karaje et Ghassan Banat, qui cherchent à obtenir justice auprès de la Cour pénale internationale.

Nous demandons instamment une clarification concernant la distribution et le contrôle de l'aide financière de l'Union européenne octroyée à l'Autorité palestinienne, en veillant à ce qu'aucun soutien ne soit apporté aux services de renseignement tant que les droits humains ne sont pas respectés.

Signé (voir au verso)

Signé[1]:

CASTEL Laura, Espagne, GUE
ARSLAN Sibel, Suisse, SOC
BOER Margreet, De, Pays-Bas, SOC
EFSTATHIOU Constantinos, Chypre, SOC
FAXE Sascha, Danemark, SOC
HUNKO Andrej, Allemagne, GUE
KATROUGALOS George, Grèce, GUE
KILJUNEN Kimmo, Finlande, SOC
KÖCK Eduard, Autriche, PPE/DC
LEIGH Edward, Royaume-Uni, CE/AD
LOMUTI Arnaldo, Italie, NI
MARIE Didier, France, SOC
PETIT Maud, France, ADLE
PRINGLE Thomas, Irlande, GUE
SCHÄFER Axel, Allemagne, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SHARMA Virendra, Royaume-Uni, SOC
SHEPPARD Tommy, Royaume-Uni, NI
ŚMISZEK Krzysztof, Pologne, SOC
STIENEN Petra, Pays-Bas, ADLE

Total = 20

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
   CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique
   GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
   PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
   SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
   NI: non inscrit dans un groupe